

SÉANCE ORDINAIRE
Conseil d'établissement – École Louis-Dupire
10 novembre 2025 18h30

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Louis-Dupire tenue le 10 novembre 2025 à 18h30 à l'école Louis-Dupire 6400 Ave Pierre-de Coubertin à Montréal.

PRÉSENTS :

Bolduc, Mathieu	Président et représentant au comité de parents
Moussaoui, Ali	Membre parent
Senoussi, Leila	Membre parent
Mzaiti, Abdelhafid	Substitut au comité de parents
Roberge, Caroline	Membre parent
Fiorito, Cynthia	Membre service de garde (SDG)
Bélanger-St-Louis, Flore	Membre enseignant
Laneuville, Cynthia	Membre enseignant
Renaud, Jessica	Membre parent substitut et représentante OPP
Delambre, Pauline	Membre parent substitut

ASSISTENT ÉGALEMENT À LA SÉANCE :

Josée Dagenais	Direction
Caroline Beaulieu	Direction adjointe
Chloé De Carufel	Direction adjointe

PERSONNE INVITÉE À LA SÉANCE :

Kenza Izountar

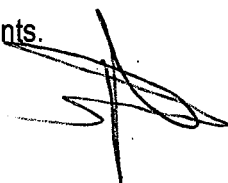
MEMBRES ABSENTS :

Lacroix, Dominique	Vice-présidente
Senoussi, Lila	Membre parent
Péloquin, Sarah	Membre professionnel

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE / VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président, Mathieu Bolduc, déclare la séance ouverte. Il est 18h31. Les quorums sont atteints.

S.D.



b. Contenus obligatoires hors programme

Remis à la prochaine séance.

c. Plan de lutte

Chloé De Carufel présente le plan de lutte.

Flore Bélanger propose d'adopter le plan de lutte tel que présenté.

Adopté à l'unanimité (04-CE-10/11/2025)

d. Réglementation du service de garde

Josée Dagenais présente un changement demandé par le CSSDM.

Pauline Delambre propose d'adopter la réglementation telle que présentée.

Adopté à l'unanimité (05-CE-10/11/2025)

e. Demande de subvention

Ali Moussaoui propose de donner une liberté totale d'agir, de décider ou de prendre des initiatives sans aucune contrainte (carte blanche) aux membres à l'organisme de participation des parents (OPP).

Adopté à l'unanimité (06-CE-10/11/2025)

f. Entrées d'argent

Les points f. et g. sont traités ensemble.

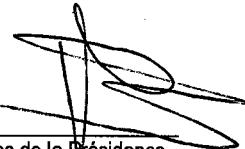
g. Soutien financier pour activité parascolaire

Les fonds recueillis comme profit par les activités des finissants pourraient être entièrement consacrés aux activités qui leur sont destinées, étant donné que les coûts de production de celles-ci pourraient être assumés par le CÉ.

Ce financement exclut le montant par élève déjà octroyé par le CÉ.

Pauline Delambre propose.

Adopté à l'unanimité (07-CE-10/11/2025)



Initiales de la Présidence



Initiales de la Direction

7. NOUVELLES DE L'ÉCOLE

Les activités de l'école sont présentées à titre informatif, aucune décision n'est requise.

8. NOUVELLES DE L'OPP

Les démarches de l'OPP sont présentées à titre informatif, aucune décision n'est requise.

9. NOUVELLE DU COMITÉ DE PARENT

Aucune nouvelle.

10. NOUVELLES DE NOS PARTENAIRES

Aucun partenaire présent.

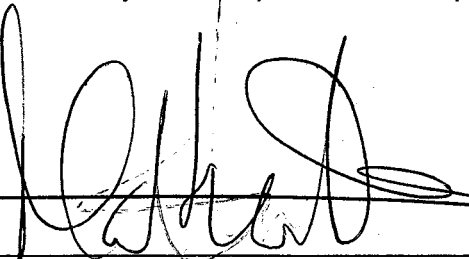
11. VARIA

12. QUESTIONS DU PUBLIC

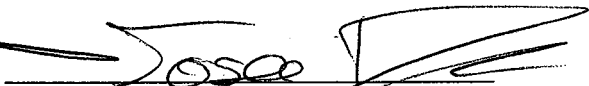
Aucune question.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 21h07.



Présidence



Direction d'établissement

